

CONFÉRENCE DE BRISTOL

SUR

L'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE ET PRÉVENTIVE

Le Conseil de l'Union de Réforme et de Refuge de Londres a invité les directeurs de tous les refuges, asiles, écoles industrielles, écoles de réforme du Royaume-Uni qui sont en relations avec l'Union à se réunir en conférence à Bristol du 25 au 31 mai 1881.

Trois questions se présentent d'elles-mêmes à l'esprit :

Qu'est-ce que l'Union de Réforme et de Refuge ?

Dans quel but a-t-elle provoqué cette assemblée ?

Quelles sont ses œuvres ?

L'Union de Réforme et de Refuge, nous dit M. Maddison, secrétaire de l'Union, indique le but qu'elle se propose d'atteindre par sa devise qui est : « Chercher et sauver ceux qui sont perdus ». Elle est le bureau central, établi à Londres qui met en correspondance les 520 institutions préventives ou réformatrices dispersées dans le Royaume-Uni ; elle a un journal mensuel pour entretenir cet échange de communications : un registre pour les employés cherchant une place dans les institutions ; un fonds de réserve pour les employés victimes de quelque accident ; un comité de dames missionnaires pour rechercher les femmes perdues et leur offrir des moyens de salut. L'Union reçoit des fonds pour les écoles industrielles que le gouvernement ne subventionne pas, et les distribue ; elle a des agents pour rechercher les enfants abandonnés ou mal entourés, et pour patronner les anciens pensionnaires des institutions préventives.

Pour une œuvre de coopération semblable, des réunions fréquentes sont nécessaires. Depuis la création de l'Union en

1856, deux conférences générales ont eu lieu, l'une à Londres en 1869, et l'autre à Edimbourg en 1875. L'extension que l'œuvre a prise depuis 6 ans a fait penser au Conseil qu'une nouvelle réunion générale était utile ; il y a été encouragé par la constatation des heureux résultats qu'ont eus les fréquentes réunions des instituteurs à Londres et dans d'autres localités.

Quant aux œuvres de l'Union, les voici :

35,211 livres (887,317 fr.) ont été versées à différentes écoles industrielles pour les enfants abandonnés ;

6,761 livres (170,377 fr.) ont été allouées aux pénitenciers affectés aux femmes ;

3,209 enfants ont été recueillis par les soins de l'agent ou bedeau de l'œuvre ;

11,800 femmes ont été secourues par le Comité des dames missionnaires ;

8,298 libérés ont été secourus par le Comité de patronage ;

6 établissements nouveaux ont été fondés grâce à l'influence de l'Union.

On a convoqué et admis dans la conférence de Bristol, non seulement les directeurs honoraires et subventionnés des institutions ou leurs représentants, mais encore tous ceux qui participent à l'œuvre de réforme et de refuge et qui ont désiré assister à la réunion. La seule règle imposée à tous était qu'aucune lecture ne devait durer plus de 15 minutes, ni qu'aucun orateur ne pouvait parler plus de 8 minutes.

Près de 230 délégués de toutes les parties du Royaume-Uni ont répondu à cet appel ; la représentation était des plus complètes ; on y voyait des membres venus du nord de l'Écosse, de l'Irlande, du pays de Galles, de l'île de Man, etc.

Les conférences ont eu lieu dans « Colston Hall » les mercredi 25 mai, jeudi 26, vendredi 27 et lundi 30. Le jeudi, il y en a eu deux dans la même journée ; les autres jours la conférence avait lieu le matin et l'après-midi était employée à visiter les établissements préventifs de Bristol : l'école de réforme de Kingswood et le vaisseau école *le Formidable*. Les membres de la conférence se réunissaient tous les soirs : le premier soir ils se sont réunis à Colston Hall où M. Maddison, secrétaire de l'Union, a expliqué le but de l'Union de Refuge et de Réforme.

Le deuxième soir M. Budgett, directeur du vaisseau école *le Formidable*, leur a offert un thé, pendant lequel M. Smith de

Coalville a décrit le triste sort des enfants travaillant sur les canaux. Il y a, en Angleterre, a-t-il dit, 48,000 « miles » de canaux et de rivières ; 25,000 enfants travaillent sur les bateaux. Le dimanche quand les bateaux sont attachés, les enfants devraient être obligés de suivre l'école du dimanche. Il n'y en a pas 40 pour 100 qui sachent lire et écrire. En janvier dernier, il a été constaté que sur 100 hommes et femmes, 9 seulement savaient lire et écrire, mais en revanche ils connaissent toute espèce de jeu ; sur un canal il y a 10 cabarets par « mile ».

Le troisième soir, le thé a été offert par M. Whitwill administrateur de l'école industrielle de Bristol. M. Hubbard a parlé des efforts faits en France pour secourir les enfants pauvres ou abandonnés.

Le lundi soir, le maire de Bristol a reçu les délégués à l'hôtel de ville et après le souper les délégués l'ont remercié de l'hospitalité qui leur avait été donnée.

La journée de samedi a été consacrée à des excursions dans les environs de Bristol et le dimanche un service religieux spécial a été dit pour les délégués dans la cathédrale.

Dix questions ont été discutées sur lesquelles 25 notes ont été lues ; le programme était peut-être un peu trop étendu pour le temps dont on disposait.

Les dix sujets proposés étaient les suivants :

I. — *Amendements aux actes concernant les écoles industrielles ou de refuge.*

Nous nous étendrons peu sur cette discussion ; les idées émises ont déjà été débattues dans la conférence des directeurs d'écoles tenue à Londres en novembre 1880 (1).

Le révérend Baker (du comité de Monmouth) invite l'Assemblée à ne pas confondre le châtiment du coupable avec son amendement. Nous faisons injure, dit-il, à la justice, à la société et aux enfants honnêtes, si nous n'imposons pas aux coupables un châtiment proportionnel à leurs fautes et si nous intervenons pour les réhabiliter par la charité et les soins affectueux avant qu'une entière satisfaction n'ait été donnée à la justice.

Le capitaine Rowland Brookes, surintendant de l'école industrielle de Middlesex insiste vivement sur la nécessité de séparer

(1) Voir *Bulletin* de janvier 1882.

les enfants des parents vicieux ; il démontre que l'on ne doit avoir aucun égard pour l'autorité et la sollicitude de parents qui ne font valoir leurs droits que dans un esprit de lucre et détruisent les bons effets de l'éducation. A l'école industrielle de Middlesex, dit-il, en 1877, 1878 et 1879, 189 enfants sont retournés dans leur famille à leur sortie de l'école, 32, c'est-à-dire 16.9 pour 100, ont mal tourné, tandis que sur 431 enfants placés par le comité des visiteurs (patronage), 30 seulement, soit 4.9 pour 100 n'ont pas donné toute satisfaction.

Miss Davenport Hill appuie cette affirmation en appelant l'attention sur les enfants qui vivent dans des maisons mal famées, soit avec leurs parents, soit par suite de l'abandon de ceux-ci ; en 1880, un amendement a été ajouté à l'act concernant les écoles industrielles (section 14) (1), amendement qui a en vue cette catégorie de malheureux ; mais pour qu'il fût tout à fait efficace, il faudrait créer des établissements spéciaux pour recevoir les enfants.

Les membres de la conférence ont blâmé l'usage de la prison pour des enfants de moins de douze ans. Ils ont exprimé le désir : 1° que les directeurs des écoles aient le pouvoir de placer les enfants sans le consentement des parents ou de leurs représentants ; 2° que les parents soient obligés, et ce d'une façon plus énergique, de contribuer aux dépenses de leurs enfants dans les refuges ou les écoles industrielles ; 3° que les refuges et les écoles industrielles restent sous le contrôle et l'inspection du secrétaire

(1) Section 14 de l'act : Toute personne peut conduire devant le tribunal, tout enfant de l'un ou l'autre sexe paraissant avoir moins de 14 ans et se trouvant dans les conditions suivantes :

Tout enfant qui mendie ou reçoit des aumônes (soit ouvertement, soit sous prétexte de vente) ;

Tout enfant qui se tient dans le but de recevoir des aumônes dans la rue ou dans un lieu public ;

Tout enfant vagabond n'ayant point de domicile connu, ni de tuteur ou de patron, ni de moyens connus d'existence ;

Tout enfant abandonné, orphelin, ou dont le parent survivant est en prison ;

Tout enfant fréquentant des voleurs ;

Le Tribunal devant lequel est amené un enfant dans une de ces conditions doit s'enquérir de la situation et de ce qu'il a à faire pour l'enfant : en vertu de cet act il peut l'envoyer dans une école industrielle autorisée.

Voici maintenant l'amendement qui a été ajouté :

Tout enfant qui loge, vit ou réside avec des prostituées reconnues, ou dans une maison habitée ou fréquentée par des prostituées dans un but de prostitution ;

Tout enfant qui fréquente des prostituées.

d'Etat à l'intérieur; 4^o que l'on maintienne le règlement actuel en ce qui concerne l'emploi du temps, tout en donnant plus de soins à l'instruction industrielle qu'à l'étude des livres.

II. — *Coopération des membres de l'OEuvre.*

Les divers orateurs qui ont parlé sur cette question ont tous établi que l'œuvre réformatrice est une œuvre essentiellement coopérative; c'est par la coopération qu'elle a été entreprise.

Dès 1552, dit M. Félix Thomas (Chester), nous voyons les bourgeois de Londres se réunir pour pourvoir aux besoins des pauvres et porter remède aux plaies sociales dont ils souffraient alors comme aujourd'hui, la mendicité, la misère, le vol. En 1851, une conférence tenue à Birmingham a donné l'élan au mouvement qui nous pousse aujourd'hui et depuis c'est par des conférences fréquentes que les esprits sérieux et charitables préoccupés de ces questions se sont encouragés mutuellement et ont persévéré dans leur œuvre laborieuse: prévenir le crime, relever ceux qui ont failli.

Des réunions périodiques, annuelles même, sont indispensables, dit M. Edward Thomas, secrétaire de l'Institution préventive et réformatrice pour les femmes de Londres; tous ceux qui veulent agir sur les classes déchuës ont souvent besoin et de conseils et de sympathie. Bien des questions se présentent à l'esprit, questions qui ne peuvent être résolues que dans une réunion où chacun apporte son avis et son expérience. Prenons au hasard quelques-unes de ces questions.

Quelle conduite tenir à l'égard des enfants qui sortent des écoles industrielles?

Comment arriver à donner aux enfants la nourriture la plus saine tout en dépensant le moins possible?

Quelles vacances, quelles sortes de plaisirs donner aux enfants des écoles industrielles et des refuges?

Comment les vêtir?

De quelle façon la discipline doit-elle être maintenue?

Rien ne fait mieux ressortir l'imperfection et la variété des caractères que l'éducation de la jeunesse. Parmi les maîtres et les maîtresses, il en est de phlegmatiques qui sont toujours découragés, de vifs qui veulent maintenir l'ordre par des éclats de voix, des mots durs, des punitions sévères; il en est aussi d'ardents, toujours prêts à ne voir que le bon côté des caractères

qu'ils ont à former, sans tenir compte des défauts. Eh bien, il est nécessaire que ces maîtres, ces maîtresses se réunissent, prient ensemble et ils tomberont d'accord:

1^o Que la discipline doit être maintenue par l'influence morale acquise sur les enfants;

2^o Qu'il faut user de cette influence pour donner aux enfants des principes sains et sérieux;

3^o Que la force ne doit être employée qu'avec les plus grands ménagements et quand l'influence morale ne peut avoir d'effet. Deux objections peuvent être faites à des réunions annuelles; on peut dire d'abord qu'au bout de peu de temps tous les sujets auront été discutés et seront épuisés, mais l'orateur de répondre que les directeurs et directrices, maîtres et maîtresses changeront encore assez fréquemment; les discussions sur des sujets déjà traités seront toujours nouvelles pour les nouveaux venus, puis les enfants changent plus souvent encore. Autant de caractères autant d'expériences nouvelles.

On peut dire en second lieu, que ces réunions peuvent dégénérer en assemblées banales; toute chose malheureusement dégénère et se perd après avoir atteint sa perfection comme les fruits se gâtent après avoir atteint leur maturité. Ce n'est point une raison pour ne pas travailler à atteindre cette perfection.

La coopération a déjà donné un bon résultat en permettant à l'Union de Réforme et de Refuge de créer un fonds de secours et de réserve, fonds qui a déjà une certaine importance et qui est venu en aide à plusieurs employés des écoles dans des moments difficiles.

Un point sur lequel devrait tendre les efforts réunis des membres de l'Union, ce serait la formation d'instituteurs et de maîtres; tel maître telle école, dit le rév. Richard Fish, Chapelain de l'école de Réforme de Castle Howard. Nulle part l'enseignement n'est plus difficile que dans des écoles industrielles et de réforme.

Un homme qui entreprend cette tâche ne doit pas seulement être apte à l'enseignement, il doit encore être patient, sympathique, dévoué. Il doit avoir de la fermeté et de la décision dans le caractère; il doit savoir discerner infailliblement l'inaptitude au travail de la paresse obstinée. Il doit travailler sept jours par semaine, dormir avec un œil toujours ouvert, et ne jamais avoir besoin d'un moment de congé.

Il n'est pas facile de trouver de tels hommes. Le rév. Fish propose de diriger certains élèves vers l'enseignement ; on pourrait prendre des jeunes gens de 16 ans ayant quelques aptitudes ; l'apprentissage durerait 5 ans et pendant les deux dernières années ils pourraient être maîtres suppléants dans une école industrielle ou de refuge.

Cette proposition soulève plusieurs objections ; M. Charles, représentant la maison des petits garçons de Formingham, fait remarquer que des instituteurs préparés dans les institutions mêmes qu'ils auront à diriger seront fatalement conduits à ne connaître qu'une certaine routine dont ils ne pourront sortir.

M. James Shaddoch, ancien directeur de l'École de refuge du comté de Norwick fait ressortir l'impossibilité de reconnaître chez un enfant de 16 ans les aptitudes nécessaires pour faire un bon instituteur, mieux vaut prendre un instituteur au dehors, en stipulant un mois d'essai.

En résumé, il ressort de cette discussion que tout le monde reconnaît qu'il est indispensable d'avoir des réunions fréquentes périodiques, des relations suivies entre les administrateurs des institutions réformatrices ou préventives, relations prenant leur base dans une association comme celle de l'Union de Réforme et de Refuge.

III. — *Système à suivre à l'égard des enfants vagabonds.*

IV. — *Et de ceux qui sont complètement pervertis.*

Ces deux sujets ont fait naître de vives discussions, mais qui n'ont pas abouti à une conclusion nette et précise.

Au cours de la discussion, M^{me} Alice Westlake a donné d'intéressants détails sur les écoles créées spécialement pour les enfants vagabonds.

L'école des vagabonds de Londres (London Truant School) a été ouverte au mois d'octobre 1878 pour 60 enfants appartenant à la religion protestante. Le personnel se compose d'un directeur et de sa femme, qui a le titre de matrone, d'un instituteur, de deux maîtres laboureurs et d'un cuisinier. La détention étant de trop courte durée pour un apprentissage, le travail manuel consiste à jardiner, à fendre du bois, et à prendre soin de la maison ; 3 heures par jour sont consacrées au travail des classes. Les leçons sont données comme celles de toutes les écoles, mais sont forcément tout à fait élémentaires ; elles sont faites en effet

à des enfants retardés par leurs habitudes paresseuses. La récréation est de une heure et demie. Les enfants sont conduits le dimanche à l'église ; toutes les semaines, ils font une promenade ; la nourriture est celle des écoles industrielles. Les élèves ont un uniforme très simple ; leurs vêtements sont nettoyés, raccommodés, serrés, on les leur remet à leur sortie. Les punitions employées sont : les châtimens corporels, la réduction de nourriture, la privation de jeu. Quand un enfant peut sortir, à l'avis du directeur, il est rendu à ses parents mais en liberté provisoire à la condition qu'il suivra une école autorisée (les parents peuvent désigner l'école). Les instituteurs doivent écrire chaque semaine sur des cartes spéciales la conduite de l'enfant, son assiduité, ses absences et envoyer ces cartes au Comité des écoles ; toute absence est relevée et si elle n'a pas une cause sérieuse, maladie ou autre, les parents sont avertis la première fois et la seconde l'enfant renvoyé à l'école des vagabonds. Après 9 mois d'assiduité à l'école sans interruption l'enfant est définitivement libéré.

L'école de Londres est ouverte depuis deux ans et demi ; elle a reçu 331 enfants ;

178 enfants ont été mis en liberté provisoire une fois ;

97 l'ont été deux fois ;

27 l'ont été trois fois ;

64 ont été libérés définitivement après neuf mois d'assiduité à l'école ;

57 l'ont été pour d'autres causes ;

42 ont été envoyés dans d'autres écoles industrielles.

Parmi ces derniers plusieurs étaient trop difficiles pour être corrigés en si peu de temps ; beaucoup avaient été envoyés à l'École des Vagabonds par erreur.

Cette école ne reçoit que des enfants au-dessous de 12 ans. Passé cet âge le vagabondage est une habitude invétérée : une discipline de quelques mois ne peut suffire pour la détruire.

Une école de 60 enfants est insuffisante dans une ville comme Londres ; il faut en créer d'autres sur le même modèle.

Mrs Agnès Beddoe (École industrielle de jour de Bristol) dit qu'il est indispensable, dans les Écoles industrielles de jour (externat), de nourrir les enfants. Les enfants qui y viennent ne sont pas nourris par leurs parents, que ce soit pauvreté ou négligence de la part de ceux-ci. Le seul moyen de les attirer régulièrement

à l'école est de leur donner leur nourriture ; sans cela ils n'y viendront pas et continueront à mendier et à voler pour se nourrir.

Les filles sont les pires des enfants pervertis. Le lieutenant-colonel Stuart-Nortley (de Londres) énumère sept catégories de cas difficiles où le missionnaire, car c'est une véritable œuvre de conversion, ne sait comment agir pour ranimer le sens moral éteint ou oblitéré chez ces malheureuses créatures.

V. — *Système à adopter à l'égard des enfants ayant quitté les écoles préventives.*

Prendre soin des enfants, les éloigner des mauvais exemples, les séparer des milieux vicieux, corriger leurs mauvaises habitudes est une œuvre charitable mais incomplète : il faut faire pour la jeunesse ce que l'on a fait pour l'enfance.

Il faut avoir, dans les grandes villes, des pensions pour loger les jeunes ouvriers ou ouvrières, les servantes sans place, les jeunes garçons en quête d'ouvrage. Ces pensions sont nécessaires non seulement pour les enfants sortant des institutions préventives, mais pour les jeunes gens et les jeunes filles qui viennent dans les grandes villes chercher de l'ouvrage. Ils n'en trouvent pas dès le premier jour ; alors que deviennent-ils ?

Ont-ils de l'ouvrage, leur premier salaire est peu de chose ; ils prendront donc leur nourriture et leur logement dans des établissements de bas étage et ils n'y pourront faire que de mauvaises connaissances.

Il faut créer deux sortes d'établissements, des pensions pour loger les jeunes ouvriers, des maisons industrielles pour les jeunes gens sans ouvrage. Pour les femmes il faudrait également des maisons pour loger les ouvrières de fabrique et des asiles pour les servantes sans place.

Le rév. Turner, directeur d'un asile de garçons à Londres, voudrait voir créer des pensions de jeunes ouvriers sur le plan suivant :

Un bâtiment vaste, aéré, dans un quartier central, avec une bonne cuisine, car la cuisine est le cœur de la maison.

Dans ce bâtiment, en outre des logements, salles à manger, etc., une bibliothèque renfermant des livres choisis avec soin, des journaux, magasins, revues de toute sorte en abondance, une salle de jeux, une gymnastique, une salle de conversation

pour ceux qui désirent être tranquilles. Il faut des jeux pour les heures de loisir ; mais le tabac, la bière et les cartes doivent être rigoureusement exclus. Une certaine latitude serait nécessaire dans les heures de sortie le matin et de rentrée le soir, à cause de la diversité des occupations. Les pensionnaires payeraient pour leur logement, nourriture, blanchissage, entretien des vêtements une somme proportionnée à leurs salaires.

L'instruction religieuse serait offerte avec la plus grande circonspection ; le choix du directeur demanderait les plus grands soins ; car c'est de lui, de son zèle, de son dévouement que dépendrait le succès de l'entreprise.

Quant aux maisons industrielles pour les jeunes gens en quête d'ouvrage, elles doivent être organisées de façon à ne les recevoir que peu de temps, un an au plus ; ils y seraient employés à des travaux manuels simples ; plusieurs fois par semaine, la soirée serait consacrée à l'enseignement intellectuel.

De tels établissements sont encore plus indispensables pour les femmes. Quelques-uns fonctionnent déjà et réussissent.

VI. — *Moyen de venir en aide aux libérés.*

La discussion a démontré la nécessité d'accroître le nombre des Sociétés de patronage et d'étendre leurs moyens d'action.

Il y a en Angleterre (Angleterre et Pays de Galles), depuis la transformation, 66 prisons ; nous mettons à part les 6 prisons de Londres, et nous trouvons 30 prisons ayant des Sociétés de patronage et 30 n'en ayant point ; parmi ces dernières il y en a plusieurs de peu d'importance où le zèle et la charité d'un chapelain, d'un prêtre de la ville, d'un homme bienfaisant suppléent sans peine à la Société de patronage ; mais il y a aussi des prisons importantes dans des villes populeuses où l'intervention d'une Société de patronage est indispensable.

Les Sociétés ne se préoccupent pas assez d'avoir de bons agents, actifs, zélés, dévoués ; elle ne doivent pas craindre de leur donner des salaires élevés, c'est de l'argent bien dépensé. Si une Société de patronage n'a pas un agent à ses gages, il est presque impossible que tous les cas qui lui sont déférés, soient sérieusement examinés, bien dirigés, véritablement suivis. Il leur faut quelqu'un qui, sous la direction d'un comité, voie le prisonnier avant sa libération, s'assure de ses besoins et de ses aptitudes, écrive à sa famille ou à son précédent maître, trouve

de l'ouvrage, s'arrange avec les patrons, procure les outils nécessaires. assure un logement convenable enfin pourvoie à tous les détails d'un patronage réel.

Sans cela, il y a grande chance que le libéré ne reçoive pas une bonne impulsion et que le patronage ne dégénère en un secours en argent au sortir de la prison.

Dans un écrit lu par M. Maddison, secrétaire de la Conférence, M. Spens (de Glasgow) appelle l'attention sur la situation des enfants des prisonniers et sur le secours qu'il faut leur porter. Si les enfants des voleurs habituels et des prostituées ne sont pas enlevés au milieu dans lequel ils sont élevés, ils deviennent fatalement des voleurs et des prostituées.

Malheureusement le public ne porte pas assez d'intérêt à ces questions ni aux œuvres de patronage; beaucoup d'entre elles languissent; un grand nombre dépendent entièrement du zèle d'un seul membre; de sorte que le moindre changement entraîne leur chute.

VII ET VIII. — *Éducation et récréation.*

Le second point a été le plus développé. Quelques membres ont touché un mot du premier point pour affirmer la nécessité de baser l'éducation sur de solides convictions religieuses; la question des récréations surtout a été approfondie.

Les élèves des écoles ordinaires vivent chez leurs parents, dit M. Frederick Bovis, directeur de l'École Industrielle de Londres destinée aux garçons infirmes, après les heures de classe ils retournent dans le monde extérieur et ce changement seul est une récréation; les enfants dont nous sommes chargés sont toujours renfermés dans l'institution, rien ne vient apporter quelque variété dans leur existence, ils n'ont jamais ni vacances ni jours de congé. Nous devons donc examiner avec soin ce qu'il faut faire pour les préserver de la fatigue physique et mentale qu'amènerait une application continuelle au travail.

Les jeux sont nécessaires au développement physique des enfants, puis c'est en observant leurs jeux que les maîtres se rendent compte des caractères qu'ils ont à diriger; ils doivent s'y mêler pour connaître leurs élèves et aussi pour éviter l'oppression des faibles par les plus vigoureux. Toutefois ils doivent avoir soin de ne point imposer de contrainte et de ne point compromettre leur autorité par une trop grande familiarité. Le repos est

nécessaire, mais si les jeux ne sont point choisis avec sollicitude, les jours de repos seront des jours de paresse et d'ennui; le dimanche par exemple ne doit point être un jour redouté mais un jour aimé; pour cela il faut que les exercices religieux soient courts et entrecoupés de jeux intéressants.

Les récréations sont de deux sortes: extérieures et intérieures.

Des récréations intérieures on parle peu: on conseille une bibliothèque, des jeux d'échecs, de dames, la musique. « J'aime bien, dit le directeur de l'École Industrielle d'York, voir dans les écoles quelques petites bêtes: chien, chat, pigeon; cela développe la douceur envers les animaux. »

Les récréations extérieures surtout attirent l'attention: les jeux de cricket, balles diverses (fabriquées par les enfants eux-mêmes), la natation, la gymnastique, l'exercice militaire, sont vivement recommandés.

Plusieurs chefs d'institution racontent qu'ils avaient essayé de mener leurs élèves à la campagne passer une journée chaque été: dans ces excursions on part de grand matin, on s'agit toute la journée, on rentre tard le soir. Les directeurs ont reconnu que les enfants en éprouvaient plus de fatigue que de bien; ils ont entrepris de les mener passer plusieurs jours soit au bord de la mer, soit à la campagne: la dépense n'est pas si grande qu'on pourrait le croire, disent-ils, on obtient facilement des chemins de fer, bateaux, etc., des transports à prix réduits; les habitants de l'endroit où l'on va sont toujours disposés à nous venir en aide. D'ailleurs, que ce soit au dehors ou dans l'intérieur de l'établissement, il faut toujours nourrir et surveiller les enfants.

M. Thomas Langford, gouverneur de l'Asile industriel des garçons à White-Chapel, a fait faire à ses élèves trois excursions: en France trois journées; à Yarmouth cinq journées; à Worthing huit journées. En France ils sont allés à Boulogne; ils ont passé une journée sur le bateau pour y aller, une journée à Boulogne, et une journée pour revenir; ils ont logé tout le temps sur le bateau.

A Yarmouth et à Worthing, M. Langford s'est adressé quelques jours d'avance au pasteur; on lui a prêté à Yarmouth les bâtiments d'une fabrique, à Worthing une école vide pour y loger les enfants; des personnes de la ville ont donné de la paille

pour les coucher, prêté des ustensiles pour faire la cuisine, des couteaux, lampes, etc. M. Langford avait passé un marché pour l'achat des aliments et le trajet s'est fait à prix réduit.

D'autres chefs d'institutions ont fait de semblables excursions; tous s'en louent et recommandent à leurs collègues cette manière de donner à leurs écoliers quelques jours de repos et de distraction.

IX ET X. — *Émigration et Vaisseau-Écoles.*

Les Écoles industrielles, Écoles de Réforme et autres institutions du même genre poursuivent toutes le même but : retirer les enfants d'un milieu démoralisant, leur faire rompre des habitudes mauvaises, des relations vicieuses ; le moyen le plus direct pour y arriver est incontestablement l'émigration ou bien le vaisseau-école. Ni l'un ni l'autre ne sont applicables aux très jeunes enfants, il ne faut pas en user avant 12 ans au minimum, il ne faut pas non plus regarder l'émigration comme suppléant à toute éducation.

Pour que l'émigration ait un bon résultat elle doit être précédée d'une période d'éducation dans une école (période dont la durée ne peut être déterminée d'une façon générale) ; elle doit être suivie d'un contrôle sérieux s'exerçant, non seulement sur l'enfant, mais au besoin sur son patron.

En Angleterre, l'émigration est dirigée principalement sur le Canada ; diverses Sociétés y ont des correspondants qui reçoivent les enfants, les placent et les surveillent ; toutes se louent de leur système, la dépense est moindre que l'entretien des enfants dans une école anglaise ; l'enfant y trouve plusieurs avantages ; il est préparé progressivement à l'indépendance ; il grandit dans un intérieur honnête ; en grandissant il s'acclimate à la région qu'il habite ; il l'adopte sans effort pour son propre pays. Son absence laisse une place dans l'école pour quelque autre enfant non moins digne d'intérêt.

Bien entendu, la position des parents de l'enfant doit être prise en considération. Il y a dans les écoles préventives des fils de gens honnêtes, respectables ; ils n'y sont que par suite de l'extrême pauvreté de leurs parents. De tels parents doivent être consultés sur la question de l'émigration. Mais la plupart du temps les enfants sont complètement abandonnés ou ont une famille qui ne peut que leur nuire, beaucoup de parents demandent

l'admission de leurs enfants dans les écoles préventives pour en être débarrassés, avec l'intention secrète mais bien arrêtée de les réclamer dès qu'ils pourront gagner quelque argent. Ces parents là ne désirent le retour de leurs enfants près d'eux que par des raisons égoïstes ou par un sentiment d'affection instinctive et imprévoyante. Tous, dit le rév. Stephenson, principal d'un Asile d'Enfants à Londres, nous connaissons la mère qui, depuis quatre, cinq ou six ans que son fils est à l'école, n'est pas venue le voir une seule fois et ne lui a pas écrit davantage ; dès qu'elle entend parler d'émigration, elle arrive, sentant fortement l'alcool, pour déclarer que son cœur se brisera, qu'elle sera conduite à une mort prématurée si son fils quitte le pays.

En laissant retourner les enfants dans des familles de ce genre, on perd tout le bénéfice de la peine que l'on s'est donnée pour les élever ; il faut les éloigner, il faut les envoyer aux colonies le plus loin possible d'influences qui les perdent infailliblement.

L'émigration appliquée avec discernement est bonne, même pour les jeunes filles. Pour celles-ci, le service domestique est la grande ressource ; il est plein d'avantages ; mais il y a des filles auxquelles il ne peut convenir. L'envoi dans les colonies a le mérite, pour les filles comme pour les garçons, de couper court à toutes les anciennes relations. Le service domestique dans les colonies n'est pas le même qu'en Angleterre ; il est plus simple dans certains rapports ; il y a plus d'emplois, pour les filles robustes aux travaux extérieurs. Miss Sturge a usé de l'émigration avec un plein succès à l'école industrielle de Bristol ; sur le nombre de filles qu'elle y a envoyées depuis six ans une seule a quitté la colonie où elle était placée.

Il est bien entendu que tous les enfants que l'on élève en vue de l'émigration doivent être exercés au travail de ferme exclusivement.

Les Vaisseau-Écoles ont aussi l'avantage de refaire une vie nouvelle aux enfants. Ce système est d'autant plus efficace qu'il répond aux sympathies nationales de la jeunesse anglaise. Quelle que soit la position où il naît, tout garçon anglais naît marin, dit le capitaine Nicholetts, capitaine du Vaisseau-École, *le Formidable*.

La discipline d'un vaisseau est assurément le système d'éducation le plus propre à corriger le caractère et les habitudes d'enfants abandonnés à eux-mêmes dès leur première enfance :

ils sont placés sous les ordres et sous l'influence d'instructeurs qui ont été soumis toute leur vie aux règles d'une discipline de l'ordre le plus élevé; puis il y a dans l'enseignement qu'ils reçoivent, dans la vie à laquelle on les prépare un intérêt qui ne peut exister dans un travail industriel. Quelque honorable que soit un métier manuel il ne peut captiver l'intelligence et l'attention d'un jeune garçon comme la vie maritime. Cependant tous les enfants ne sont pas également propres au métier de marin; il serait à désirer que la législation relative aux enfants permit de choisir les élèves des vaisseaux-écoles: on ne devrait y admettre que des enfants au-dessus de 12 et même 14 ans; deux années suffisent pour faire un jeune matelot et avant cet âge il est impossible de savoir si cette vie leur conviendra; vouloir apprendre la navigation à des enfants de 9 à 12 ans est du temps perdu. On devrait avoir la faculté de transférer sur les vaisseaux-écoles les élèves des écoles de terre qui le désirent.

Les membres de l'Assemblée ont été d'avis que le programme de la conférence était trop étendu, surtout en raison du peu de temps dont on disposait. Cette impression très générale a fait naître, depuis la clôture de la conférence, de petites réunions partielles dans lesquelles on a cherché à prévenir cet inconvénient.

C. DE CORNY.

LES

NOUVEAUX APPAREILS DE BAINS

DANS LES PRISONS FRANÇAISES

Toutes les commissions parlementaires ou extra-parlementaires qui se sont occupées de la question des prisons et qui ont visité les divers établissements dans lesquels les détenus, à tous les degrés, subissent leur peine, ont été frappées de l'insuffisance, pour ne pas dire de l'absence, du service balnéaire à l'usage des prisonniers.

Les rapporteurs de la vaste enquête de 1871-75, la plus complète qui ait jamais été faite en France, ont tous signalé cette lacune à l'administration et si quelques-uns d'entre eux ont peut-être exagéré la critique en parlant de *l'unique baignoire destinée à suffire à une population de plusieurs centaines d'individus*, il faut reconnaître que le service des bains dans nos prisons laissait beaucoup à désirer à l'époque où l'Assemblée nationale, sur la proposition de M. le vicomte O. d'Haussonville, entreprenait la vaste étude à laquelle nous venons de faire allusion.

Mais il serait erroné de croire que l'administration pénitentiaire ait attendu les observations des commissions d'enquête pour se préoccuper de cette question. Mieux que personne, en effet, cette administration dont les chefs de service ont souvent débuté par le service actif, c'est-à-dire par la direction des prisons, — mieux que personne, dis-je, cette administration connaît le fort et le faible de notre organisation pénitentiaire.

Elle sait fort bien que l'hygiène la plus élémentaire exige que les prisonniers prennent souvent des bains; mais elle sait aussi que, pour installer des bains dans une prison, il faut de l'argent et souvent beaucoup d'argent. Elle sait encore qu'avant de s'occu-